

MAIRIE DE BREVAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DECEMBRE 2021

Convocation du 25 novembre 2021

PRESIDENCE : Thierry NAVELLO

PRESENTS : Julie FLAMAND, René LANNOU, Maryse MAUGUIN, Jean-Pierre SIMENEL, ANNIE ZACCHERINI, Michel ABRAHAM, Estelle HENRY, Hélène CHAUFTON, Jean-Yves SEILLE, Mylène MOREAU, Jacky LECLERC, Gwénaëlle MILON, Christine TOURNAY, Christian FOUCAULT, Myriam DAVI, Sébastien MOLINIER

ABSENTS EXCUSES : Julien MOREAU (procuration donnée à Mme Gwénaëlle MILON)

ABSENTS : Patrick LEMAIRE

COMMUNE

SECRETAIRE DE SEANCE : Maryse MAUGUIN

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Patrick LEMAIRE vient de lui présenter sa démission avec effet immédiat.

DELIBERATIONS

2021-117 : Attribution de la médaille de la ville

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **par 16 voix pour et 2 contres :**

DECIDE d'attribuer la Médaille de la Ville à titre posthume au **Docteur Michel TOUSSAINT**

DIT que cette médaille sera remise à sa fille

2021-120 Proposition d'un cadre pour l'exercice éventuel du droit de préemption en centre bourg

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que considérant :

- que l'achèvement des travaux de voirie réalisés autour de notre église a abouti à valoriser d'une manière qualitative ce secteur
- qu'une étude est en cours afin d'améliorer et sécuriser la circulation piétonne dans le centre bourg, et en particulier rue du Hamel et rue René Dhal
- qu'il existe un problème de stationnement sur la commune

Monsieur le Maire exprime la volonté de profiter de futures transactions immobilières pour exercer éventuellement le droit de préemption urbain de la commune

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité :**

DIT que la commune se réserve le droit de d'exercer son droit de préemption dans le cadre exposé ci-avant

2021-123 : Ouverture d'une étude relative à la sécurité de la circulation piétonne en centre bourg

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité :**

APPROUVE la réalisation d'une étude relative à l'élargissement des trottoirs rue René Dhal ainsi que d'autres aménagements destinés à la sécurité piétonne dans le centre bourg.

2021-125 : Modification des horaires de l'éclairage public sur la période des fêtes de fin d'année

- Considérant que les illuminations de Noël sont installées
- Considérant que les fêtes de fin d'année occasionnent des déplacements plus importants des administrés, notamment tard la nuit

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité :**

DECIDE que l'éclairage public restera allumé toutes les nuits jusqu'au 7 janvier

BATIMENTS MATERIEL

- ✓ **Maison Médicale** : les fondations sont réalisées, les premiers parpaings ont été posés. Les poutrelles du plancher devraient être posées mi-décembre. Malgré un petit retard le chantier se passe bien, la fin est prévue pour septembre 2022
- ✓ **Panneaux solaires** : un décret paru le 6 octobre empêche d'avoir une subvention à l'installation de panneaux solaires et de bénéficier d'un tarif de rachat préférentiel pour le même projet. Une négociation est en cours pour obtenir une nouvelle subvention de la région, des éléments devraient être communiqués pour le premier trimestre 2022 qui permettra de réévaluer la faisabilité financière du projet

VOIRIE / ENVIRONNEMENT

- ✓ **Réfection Voirie rue Charles Thiberville** : les enrobés sont finis. Il restera les marquages au sol et les plantations
- ✓ **Réfection Voirie rue Du Parc** : Quelques oublis lors des enfouissements dûs à des erreurs d'Orange vont aboutir à la réouverture de certaines tranchées. Ces travaux ne seront pas à la charge de la commune. Les candélabres doivent être posés mi-décembre. La réfection des trottoirs devrait être réalisée début 2022.
- ✓ **Eglise /contrat rural** : la plantation des arbres est terminée
- ✓ **Jardins partagés et éco-pâturage** : Une subvention de 12 040€ a été accordée par la région pour ces projets. La clôture de l'espace pour les moutons va être réalisée rapidement, le chantier est lancé. Concernant les jardins partagés, une annonce va être publiée sur les réseaux de la mairie pour proposer aux familles de réserver une parcelle pour les administrés intéressés. Un nombre minimum de réservation est attendu pour lancer l'aménagement des jardins.
- ✓ **Monument aux morts** : le Thuya malade a été remplacé par un sapin bleu
- ✓ **Route de Boissy** : De nouveaux arbres ont été plantés
- ✓ **Déchets verts de Neauphlette** : la collecte de déchets verts à Neauphlette est un vrai succès avec plus de 5000 passages, la fermeture saisonnière est repoussée au 17 décembre uniquement les lundi et vendredi après-midi.
- ✓ Déchetterie d'Ivry-la-Bataille : un nouveau système de comptabilisation des dépôts effectués sera mis en place à compter de janvier 2022. Des informations sont disponibles sur le site de la déchetterie ou en mairie.

FETES ET ANIMATIONS

- ✓ Défilé des Lumières le 30 novembre : 154 inscrits. Très bons retours des administrés
- ✓ Noël des enfants avec la venue du père Noël et spectacle de magie le 11 décembre.

INFORMATION – COMMUNICATION

- ✓ **La réunion publique** a eu lieu le 26 novembre en présence de 200 personnes, suivie d'un buffet : SEVEPI, développement de la commune, sécurité routière ont été les points principaux abordés

Fibre : Yvelines fibre a été relancé pour les dysfonctionnements constatés

Réseau téléphonie : un sondage a été proposé sur l'appli mobile de la mairie quant à la satisfaction des administrés sur la qualité du réseau Free, dans l'objectif de résorber les zones blanches.

ACTION SOCIALE :

- ✓ Vaccination : le minibus fera des rotations le 8 décembre pour emmener les personnes au centre de vaccination de Bonnières
- ✓ Le dispositif Yes+ est poursuivi en décembre (appels téléphoniques, visites). La poursuite du dispositif sur 2022 n'est pas confirmée à ce jour
- ✓ Séance de cinéma le 15 décembre
- ✓ Un Vacci-bus doit venir à Bréval le 21/12 avec une capacité de vaccination de 200 personnes sur la journée à l'initiative du département.

CCAS :

- ✓ 2 demandes d'aides ont été traitées
- ✓ Après-midi dansant le 23 novembre : 140 personnes, la manifestation s'est très bien déroulée
- ✓ Distribution des colis de Noël à domicile par les membres du CCAS

INTERCOMMUNALITE

Marpa : Manque de résidents, toujours 5 places disponibles

Centre de loisirs de Neauphlette :

Les premières factures reçues semblent conforter nos prévisions budgétaires s'élevant à environ 15000€/an pour le centre de loisir du mercredi.

La fréquentation confirme le besoin : 25 enfants de Bréval chaque semaine et 16 de Neauphlette.

SIVU BREVAL NEAUPHLETTE

Une réunion est prévue le 15 décembre, la question de la décarbonatation de l'eau sera évoquée

SIVSCP

- ✓ L'appel d'offre concernant le projet LED se termine
- ✓ Un problème de propreté des vestiaires est soulevé, notamment après les entraînements de foot

SICOREN

Seulement deux réunions des conseillers SICOREN ont eu lieu depuis l'investiture. Monsieur le Maire souhaite que le conseil se réunisse plus régulièrement.

ASSOCIATIONS

- ✓ **ALGD** : AG du 10 décembre 20h30 au 1000 Club
- ✓ **Tel est ton gène** : Téléthon 3, 4 et 5 décembre
- ✓ **Club de l'amitié** : concours de belote le 10 décembre
- ✓ **Délos APEI Bréval** : opération brioche, les membres de l'APEI Bréval ont été félicités pour leurs excellentes ventes, arrivée 3^{ème} des ventes dans le 78 devant des grosses communes comme Mantes-la-Jolie.

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Centre de vaccination de Bonnières : ouvertures le dimanche. Pfizer et Moderna désormais
- ✓ La gestion de l'éclairage public doit faire l'objet d'une délibération lors du prochain Conseil Municipal.
- ✓ Une conseillère fait remonter des demandes d'habitants des hameaux du Hamel et de la Gamacherie notamment qui souhaiteraient voire des passages piétons créés sur les voies de circulations. Monsieur le Maire répond que les prochaines commissions de voirie statueront sur ces questions

Date de la prochaine réunion de conseil : Vendredi 7 janvier 2022